Énergie NB Power | the power of possibility débordant d'énergie

N° de formulaire : 0441
Révision. 11-2019
SCN 00040465

FORMULAIRE DU CODE DE PRATIQUE POUR LA PROTECTION CONTRE LES CHUTES — TRAVAIL À 7,5 M ET PLUS

Article 50.2 (4), Généralités Règlement 91-191

Date :

Temps :

N° d'ordre de travail :

N° de permis de travail :

Lieu de travail :

Emplacement fonctionnel (équipement) :

PERSONNE RESPONSABLE DE LA MISE EN ŒUVRE DU CODE DE PRATIQUE :

Nom (imprimé) :	
Signature :	

DESCRIPTION DU TRAVAIL:

MISE EN ŒUVRE DU CODE DE PRATIQUE

Un « code de pratique » DOIT être mis en œuvre dans les situations suivantes :

☐	Travail à une hauteur de 7,5 m ou plus (50.2(1)), OU	
☐	Lors du revêtement d'un toit à l'aide d'un moniteur de sécurité	
	Moniteur de sécurité Nom (imprimé) :	
	Moniteur de sécurité formé :	☐ **Oui** ☐ **Non**
	En tant que moniteur de sécurité, connaissez-vous vos responsabilités ? ☐ **Oui** ☐ **Non**	

INSPECTIONS DE LA PROTECTION CONTRE LES CHUTES ** Section du règlement 91-191 de la LHST**	**Quotidie**	**Annuel**
Harnais **50.5(1)	☐	☐
Longe de sécurité **50.5(1)	☐	☐
Cordes de sécurité autorétractables **50.4	☐	☐
Coulisseaux de sécurité **50.4	☐	☐
Cordes de sécurité verticales **50.5(1)	☐	☐
Cordes de sécurité horizontales **50.5(1)	☐	☐
Garde-corps temporaires **50.4	☐	☐
Ancres **49.3(3)		
Plateformes de travail aériennes **50.4		

AUTRE

EXIGENCES EN MATIÈRE DE PRÉSENCE ET DE FORMATION DES EMPLOYÉS

Nom (imprimé)	Initiales	Avez-vous été formé à la protection individuelle contre les chutes ? (harnais/ longe de sécurité)	Est-ce que vous comprenez l'équipement et les systèmes de protection contre les chutes utilisés	Est-ce que vous comprenez le plan de sauvetage ?

PLAN DE SAUVETAGE (équipement / procédures / description des situations dangereuses possibles)

SCHÉMA (facultatif)